

Instructions de montage « SOPREMA » SAFEX-ESE « OF-H »

GRÜN

Réf.: 4618 (sans plaque de base / Poutres en bois)

EPI - Dispositif d'ancrage selon la norme EN 795:2012



ATTENTION:

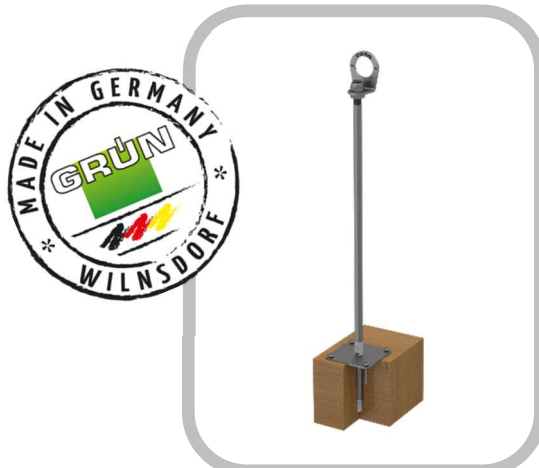
Le montage et l'utilisation du dispositif d'ancrage ne sont autorisés qu'après lecture dans la langue de son pays du mode d'emploi et des consignes de sécurité « GRÜN » par le monteur ou l'utilisateur.

FRANÇAIS

ATTENTION:

Assembling and using of the safety product is only allowed after the assembler or user read the installation and separately safety instruction « GRÜN » in his native tongue.

ENGLISH



L'illustration représente SAFEX-ESE OF-H

© GRÜN GmbH, sous réserve d'erreurs, de problèmes d'impression et de modifications techniques!
© GRÜN GmbH. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs et de fautes d'impression. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

**Lieu d'installation /
Bâtiment:**

Date de mise en service:

Exploitant / utilisateur:

Rue:

Code postal, ville:

Tél.:

Fax:

E-mail:



Code QR GRÜN

Ceci est une traduction des instructions originales.

Il est impératif de lire les instructions de montage et la notice d'utilisation jointes à chaque dispositif d'ancrage avant l'installation et avant toute utilisation et de confier le dispositif d'ancrage au gardien ou de les garder à proximité.

Sommaire

1.	REMARQUE IMPORTANTE:.....	3
2.	Caractéristiques techniques.....	3
2.1.	INFORMATIONS GÉNÉRALES POUR LE MONTAGE	3
3.	Désignation du dispositif d'ancrage (EN 365)	4
4.	Installation et montage du dispositif d'ancrage	5
4.1.	DIRECTIONS DE CHARGEMENT AUTORISEES.....	5
4.2.	VARIANTE DE MONTAGE: DANS DES POUTRES EN BOIS AVEC VIS SANS PLAQUE DE BASE.....	6
4.2.1.	Instructions de montage:	6
4.2.2.	Schéma de montage:.....	7
4.3.	MONTAGE DU POINT D'ANCRAGE (ŒILLET)	8
5.	Réception du dispositif d'ancrage.....	8
6.	Carte de contrôle «Vérification»	9
7.	Protocole de montage.....	10

1. REMARQUE IMPORTANTE:

- Le montage et l'utilisation du dispositif d'ancrage ne sont autorisés qu'après lecture dans la langue de son pays du mode d'emploi par le monteur et des consignes de sécurité par l'utilisateur.
- L'utilisateur du dispositif d'ancrage doit lire et avoir compris la brochure universellement valable:

«Consignes de sécurité EPI - Dispositifs d'ancrage GRÜN»

avant l'utilisation du dispositif d'ancrage et doit s'en tenir aux indications du fabricant.

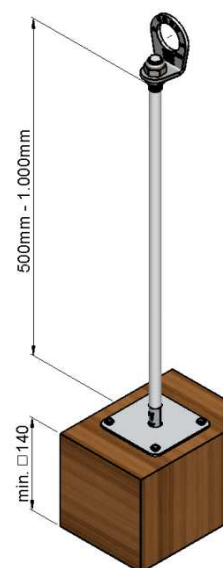
2. Caractéristiques techniques

Normes / Autorisations du dispositif d'ancrage:

EN 795:2012 type A pour 1 personne
CEN/TS 16415:2017 pour 2 personnes (max. 13kN)

Dispositif d'ancrage « SAFEX – ESE OF-H »:

Hauteur: de 300 mm à 1000 mm (+45 mm filetage M16)
Matériau: acier inoxydable A2
Tige: ø 16 mm
Plaque de pied: sans



2.1. Informations générales pour le montage

Caractéristiques des matériaux partie haute / support

Support	
Bois	EN 338
Classe de résistance	min. C 24 /GL24c
Classe de service	1 et 2
Épaisseur minimale de composant t_{min} (mm)	140 mm
Largeur minimale de composant b_{min} (mm)	140 mm
Distance au bord c_{min} (mm)	min. 70 mm

Le support doit être intégré à la partie statique de la construction.
En cas de doute, il convient de s'en référer à un ingénieur en génie civil.

SAFEX-ESE OF-H a été testé et certifié selon la norme EN 795:2012-type A
Le contrôle a été réalisé de manière statique et dynamique sur le support d'origine correspondant.

SAFEX-ESE OF-H peut servir d'ossature pour fixer les crochets intermédiaires du dispositif d'ancrage horizontal Greenline® (système de sécurité de corde) et est certifié en ce sens selon la norme DIN EN 795 type C.

SAFEX-ESE OF-H ne convient **pas** comme système pour soutenir directement les cordes (EN 795).

Instructions de montage « SOPREMA »

SAFEX-ESE « OF-H »

GRÜN

Réf. 4618 (sans plaque de base / Poutres en bois)

EPI - Dispositif d'ancrage selon la norme EN 795:2012

3. Désignation du dispositif d'ancrage (EN 365)

Plaque signalétique



Signalisation exemple de représentation

1	Logo: Fabricant	6	N° de série / Année de construction
2	Désignation du dispositif d'ancrage	7	Les consignes de montage et d'utilisation doivent être respectées
3	Indications sur la description de produit		
4	Nombre max. d'utilisateurs		
5	Norme avec année de délivrance		

Désignation des points d'ancrage amovibles



1	Logo: Fabricant / Désignation	5	Conseil d'utilisation: En cas de chute, le produit peut subir une déformation plastique
2	Symbole: Respecter les instructions de montage et la notice d'utilisation	6	N° de série / Année de construction
3	Norme avec année de délivrance		



1	Logo: Fabricant / Désignation	5	Conseil d'utilisation: En cas de chute, le produit peut subir une déformation plastique
2	Symbole: Respecter les instructions de montage et la notice d'utilisation	6	N° de série / Année de construction
3	Norme avec année de délivrance		

© GRÜN GmbH, sous réserve d'erreurs, de problèmes d'impression et de modifications techniques.
© GRÜN GmbH. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs et de fautes d'impression. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

4. Installation et montage du dispositif d'ancrage

L'installation et le montage sont valables pour toutes les hauteurs du dispositif d'ancrage.

Il est recommandé de mettre en place le dispositif d'ancrage en respectant un écart minimal de 2,5 m du bord du toit / de la ligne de chute.

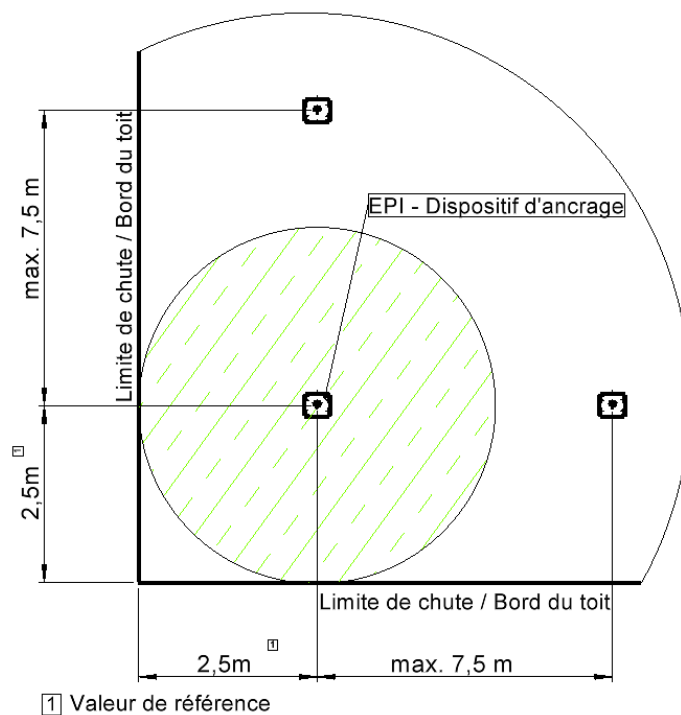
Il est essentiel d'avoir un ossature porteuse solide et statique et de respecter la notice de montage et les consignes de sécurité.

En cas de doute sur la qualité de l'ossature, il convient de s'en référer à un ingénieur en génie civil.

Le dispositif d'ancrage, une fois monté, ne doit pas dépasser de plus de 300 mm au-dessus du revêtement d'isolation/de la membrane du toit.

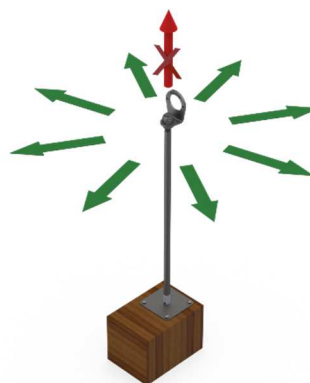
L'unique point d'ancrage doit être positionné de manière à ce qu'en cas de chute au-delà du bord, le facteur de chute soit de 1 au maximum (= max 2 m).

Croquis pour le positionnement / Toit



© GRÜN GmbH, sous réserve d'erreurs, de problèmes d'impression et de modifications techniques.
© GRÜN GmbH. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs et de fautes d'impression. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

4.1. Directions de chargement autorisées



4.2. Variante de montage: Dans des poutres en bois avec vis sans plaque de base

Type: SAFEX-ESE OF-H

Réf. 4618 XX 00

Dans des poutres en bois avec vis sans plaque de base

Matériel de fixation:

Ensemble de vis à bois TK Ø6x50 – acier inoxydable A2

Kit Réf. Incl.

4.2.1. Instructions de montage:

La fixation du dispositif d'ancrage se fait directement dans le bois de construction massif avec un manchon en bois.

Le dispositif d'ancrage est en outre fixé latéralement dans le trou à l'aide d'une plaque de poutre séparée. Voir schéma de montage 4.2.2

- Utilisez uniquement le matériel de fixation fourni par la société GRÜN. Les pièces ne doivent pas être remplacées.
- Seules les instructions de montage et d'utilisation de la société GRÜN sont valides.
- Respectez les prescriptions de fixation et de montage du fabricant.
- Poutres en bois : 140x140mm min. ; qualité : min. C24

Étapes de montage : Montage dans des poutres en bois sans plaque de base

- Repérez la position du dispositif d'ancrage sur la toiture/charpente.
- Percez le trou de ø16 mm exactement au centre dans le bois de construction massif à l'aide d'une mèche à bois de ø16 mm à 125 mm de profondeur.
- Enfillez la plaque de poutre 100 x 100 mm fournie sur la tige filetée M16.
- Contre-serrez les deux écrous hexagonaux M16 fournis pour le montage sur la tige filetée M16 supérieure.
- Vissez le SAFEX-ESE « OF-H » à l'aide d'une clé plate ouverture 24 toujours jusqu'au marquage (voir schéma 4.2.2 /page 8) 120 mm de profondeur dans le bois de construction massif. Pendant le vissage, introduisez la barre ronde de ø16 verticalement avec une main dans le trou. Idéalement, pendant le processus de vissage, la plaque de poutre se trouve au-dessus de la main assurant le guidage.
- Placez ensuite la plaque de poutre sur le bois de construction massif parallèlement à la poutre.
- Vissez alors à fond les quatre vis à bois en acier inoxydable fournies de ø6 x 50 mm à travers les trous de la plaque de poutre dans le bois de construction massif.
- Pour le montage du point d'ancrage (œillet) voir schéma de montage par. 3
- Vérifiez que le dispositif d'ancrage est correctement et solidement fixé.

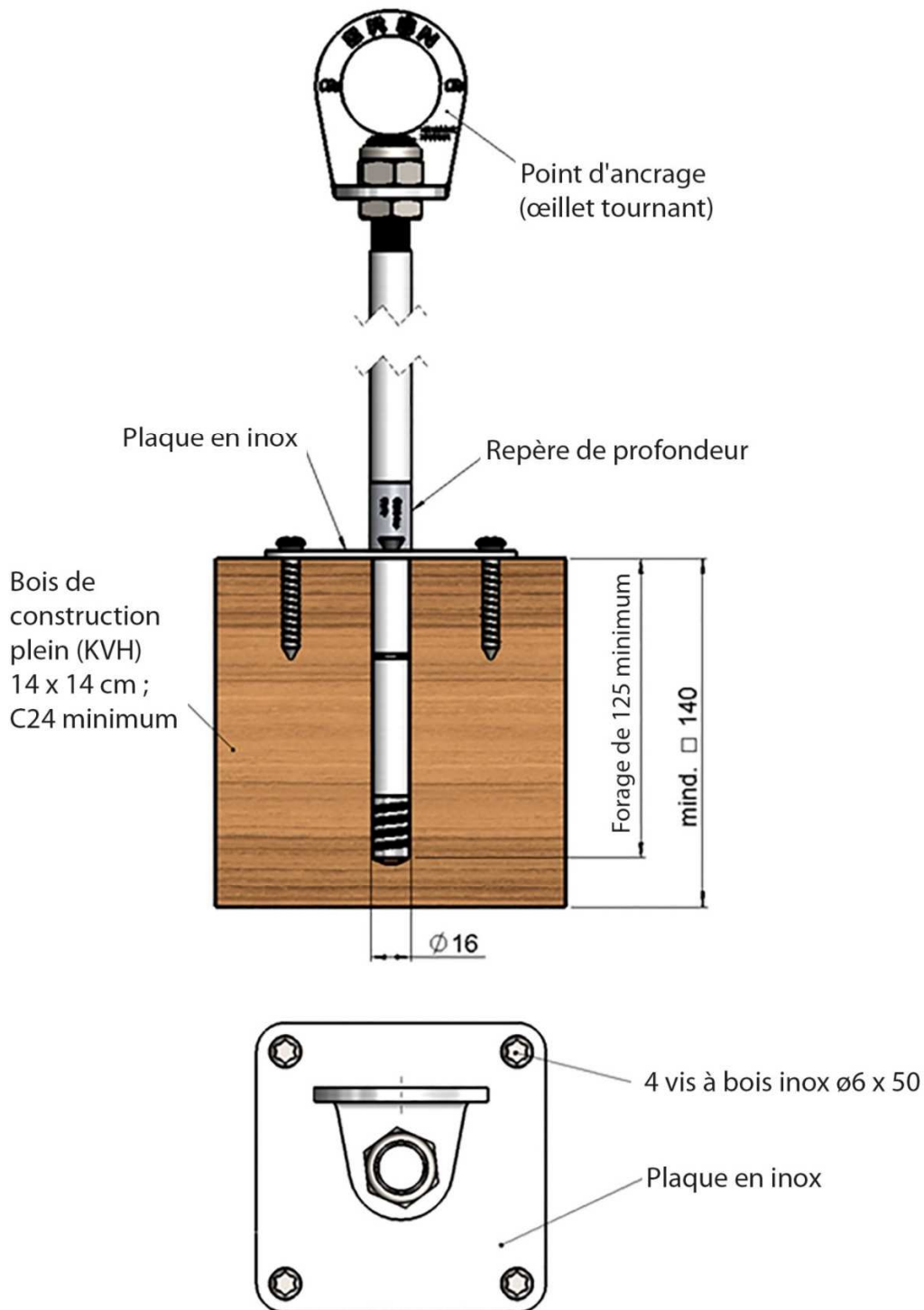
Instructions de montage « SOPREMA » SAFEX-ESE « OF-H »

GRÜN

Réf.: 4618 (sans plaque de base / Poutres en bois)

EPI - Dispositif d'ancrage selon la norme EN 795:2012

4.2.2. Schéma de montage:



© GRÜN GmbH, sous réserve d'erreurs, de problèmes d'impression et de modifications techniques!
© GRÜN GmbH. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs et de fautes d'impression. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

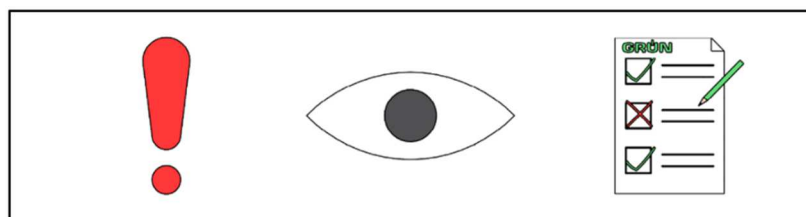
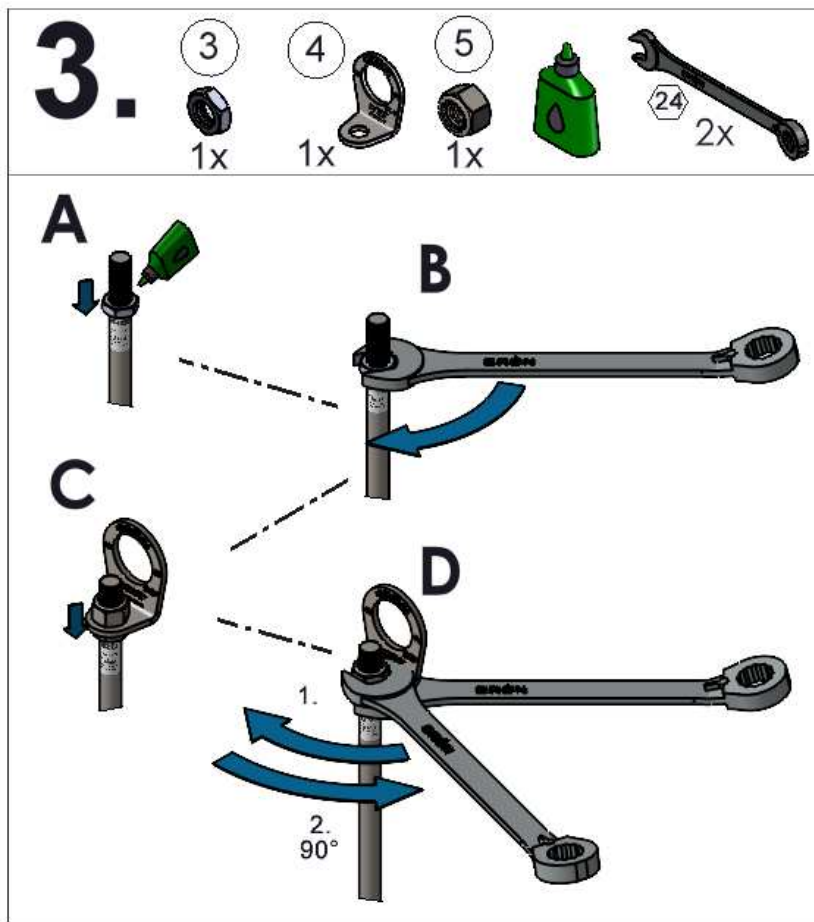
Instructions de montage « SOPREMA » SAFEX-ESE « OF-H »

GRÜN

Réf. 4618 (sans plaque de base / Poutres en bois)

EPI - Dispositif d'ancrage selon la norme EN 795:2012

4.3. Montage du point d'ancrage (œillet)



© GRÜN GmbH, sous réserve d'erreurs, de problèmes d'impression et de modifications techniques!
© GRÜN GmbH. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs et de fautes d'impression. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

5. Réception du dispositif d'ancrage

DEKRA Testing and Certification GmbH
Équipement de protection individuelle /
Personal Protective Equipment
Dinnendahlstr. 9

44809 Bochum
Allemagne

N°: CE 0158

Mention sur les droits d'auteur

© GRÜN GmbH 2020. Tous droits réservés. Ces documents sont protégés par des droits d'auteurs, et ne peuvent être – y compris des extraits – photocopiés, modifiés ou transmis sous n'importe quelle forme ou par n'importe quel moyen ou enregistrés dans une banque de données ou dans un autre système de sauvegarde qu'avec l'accord préalable de GRÜN GmbH. Une utilisation sans accord préalable est considérée comme une violation des dispositions de droits d'auteur en vigueur.

Nom Entreprise de montage	Date du montage	Objet / Partie du bâtiment / Site
	SAFEX-ESE «OF-H »	
Date de la première utilisation	Désignation du type	Numéro de série
DIN EN 795:2012 type A CEN/TS 16415:2013		GRÜN GmbH
Réglementation / Norme		Fabricant

© GRÜN GmbH, sous réserve d'erreurs, de problèmes d'impression et de modifications techniques!
© GRÜN GmbH. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'erreurs et de fautes d'impression. Nous nous réservons le droit d'effectuer des modifications techniques.

Contrôles réguliers / Réparations					
Date	Raison du traitement (vérification ou entretien régulier)	Défauts constatés (réparations effectuées etc.)	Nom et signature de l'expert / Inspecteur	Validation d'utilisation Oui / Non	Prochain contrôle

Liste de contrôle pour vérifier un dispositif d'ancrage (sélection)

- Documentation de montage disponible
- Marquage lisible
- Justificatif du dernier contrôle
- Examen visuel des dispositifs d'ancrage /points d'ancrage (fixations complètes, déformation, vis desserrées, corrosion, test de secousses à la main)

En cas de sollicitation causée par une chute ou en cas de doute, le dispositif doit être retiré directement après utilisation et doit être renvoyé au fabricant ou dans un atelier spécialisé pour contrôle et réparation. C'est également valable en cas d'endommagements du dispositif d'ancrage.

Selon la réglementation DGUV 112-198, la documentation de montage doit être conservée pour consultation.

Le dispositif d'ancrage doit être contrôlé au moins tous les 12 mois!

Nous recommandons de fixer une plaque d'inspection ronde sur chaque dispositif d'ancrage. (Réf. 4955 0003- rond ø 15 mm)

7. Protocole de montage

Informations générales

Consigne / Objet: _____ Site d'installation: _____

Rue, numéro

Type de protection anti-chute: _____

Code postal, ville

Commanditaire: _____ Prestataire: _____ Entreprise de montage: _____

Désignation de l'entreprise / Nom, prénom

Désignation de l'entreprise / Nom, prénom

Désignation de l'entreprise / Nom, prénom

Rue, numéro

Rue, numéro

Rue, numéro

Code postal, ville

Code postal, ville

Code postal, ville

Tél. (professionnel, mobile)

Tél. (professionnel, mobile)

Tél. (professionnel, mobile)

Protocole de fixation

Date	Site	Support de fixation	Matériel de fixation Complètement monté		Moment de couplage

L'entreprise de montage qui a signé assure que le dispositif a été installé en conformité avec les indications du fabricant (p. ex. vérification du support etc.)

Photo - documentation

Date	Site	Photos / Nom du fichier

Le commanditaire se décharge des services fournis par le prestataire. Les instructions de montage et consignes de sécurité, les protocoles de fixation, les photos/documentations ont été transmis au commanditaire (maître d'ouvrage) et sont à la disposition de l'utilisateur. Pour l'accès au système de sécurité, les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentés par des plans (p. ex.: schéma de la vue du toit).

L'expert, en lien avec le monteur du système de sécurité, confirme que la protection anti-chute et chacun des éléments qui la compose ont été correctement montés, selon l'état de l'art et selon les instructions de montage du fabricant. La fiabilité en termes de technique et de sécurité est confirmée par l'entreprise de montage.

À noter:

Lieu, date

Signature du client

Signature du prestataire / monteur

(Une copie de cette attestation est à remettre au maître d'ouvrage et au fabricant, afin qu'ils puissent, le cas échéant, la présenter à l'office des constructions)

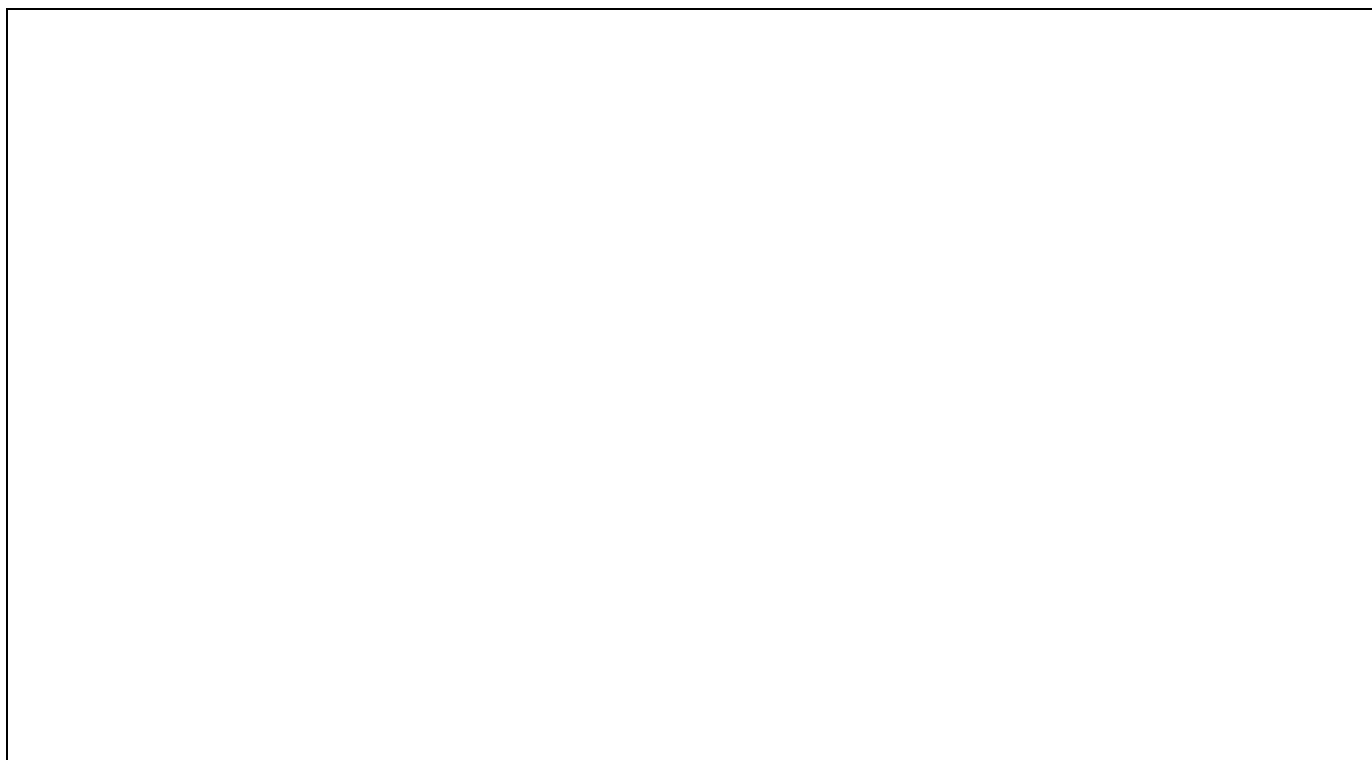
EPI - Dispositif d'ancrage EN 795:2012 « SAFEX-ESE OF-H »

Le maître d'ouvrage doit faire en sorte que cette note soit visible au niveau de l'accès au toit (accès au système):

le dispositif doit être utilisé en conformité avec les consignes de sécurité.

Le lieu de rangement de la notice de montage et des consignes de sécurité, du protocole de contrôle, etc. est le suivant:

Plan d'ensemble avec position des dispositifs d'ancrage:



- Fabricant et désignation du système: GRÜN - SAFEX-ESE OF-H
- Date du dernier contrôle: _____
- Nombre maximal de personnes à assurer: 2 personnes
- Besoin d'absorbeurs d'énergie (max. 6kN): oui
- L'espace minimum nécessaire de la ligne de chute au sol se calcule de la manière suivante:

Indications du fabricant des équipements de protection individuels
y compris déviation de la corde + taille + 1 m de distance de sécurité.

Sicherheitstechnik für Dach, Fassade und Industrie



GRÜN

Spezialmaschinenfabrik für Dach, Bau und Straße
Siegener Straße 81-83
57234 Wilnsdorf / GERMANY

Tel. +49 (0) 271 - 39 88-0
Fax +49 (0) 271 - 39 88-158
E-Mail info@gruen-gmbh.de
www.absturzsicherungen-gruen.de

